



N°14
29/05/2018



Animateurs filières

Céréales à paille

Philippe PENICHO

FREDON Limousin

ppenichou@fredon-limousin.fr

Suppléance : **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Maïs

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON Limousin**

ppenichou@fredon-limousin.fr

Oléagineux

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON Limousin**

ppenichou@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs 87000

LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°X
du JJ/MM/2018 »



Edition Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Céréales à paille

- **Stades phénologiques** : de « épiaison » (BBCH 59) à « Formation du grain » (BBCH 71).
- **Septoriose** : les cultures sont toujours majoritairement aux stades sensibles.
- **Rouilles jaune et brune** : vigilance sur variétés sensibles.
- **Oïdium (blé et triticale)** : surveiller les variétés sensibles.
- **Fusariose des épis (blé et triticale)** : les conditions météorologiques sont très favorables.

Ce bulletin était le dernier de la saison consacré aux céréales à paille. Nous remercions chaleureusement les observateurs et leur donnons rendez-vous dès octobre prochain.

Maïs

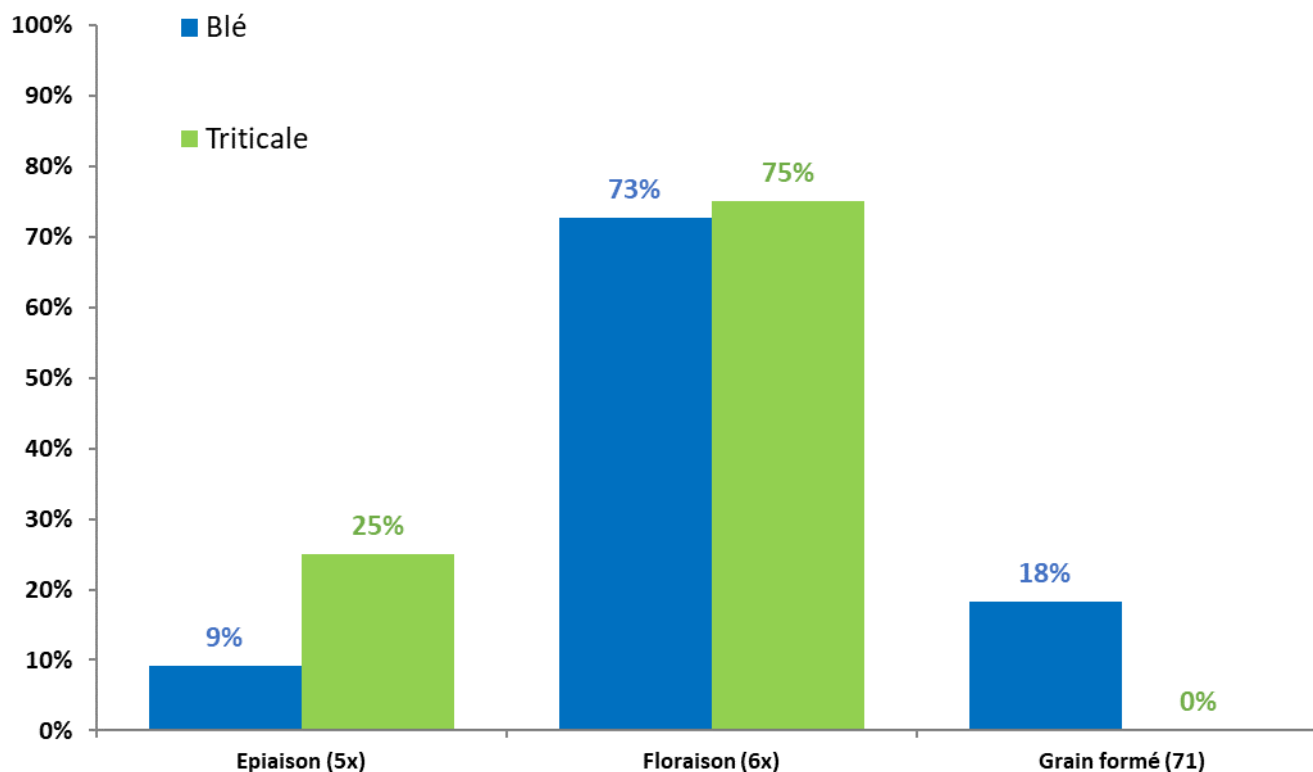
- **Stades phénologiques** : semis en cours à « 3 feuilles » (BBCH 13)
- **Limaces** : les conditions de la semaine (chaud et averses orageuses) sont très favorables à l'activité des limaces. Restez très vigilant.
- **Corvidés** : les corbeaux suivent les rangs et peuvent détruire un grand nombre de graines, ce qui peut amener à un re-semis.
- **Taupins** : risque moyen où les maïs seraient peu poussants

Céréales à paille

Persistance d'un système pluvio-orageux. Les cumuls peuvent être localement très importants.

15 parcelles ont fait l'objet d'une observation cette semaine : 11 blés, 4 triticales.

- **Stades phénologiques**



Blé tendre d'hiver

Dép.	Commune	Date de semis	Variété	Sensibilité septoriose	Stade	Septoriose F3	Septoriose F2	Septoriose F1
23	Evaux Les Bains	07-oct	Advisor	AR	Début floraison	90%	60%	20%
87	Rancon	09-oct	Descartes	AS	Pas observée	-	-	-
87	Panazol	14-oct	Sy Moisson	AS	Grain formé	20%	0%	0%
23	Evaux Les Bains	16-oct	Camp Rémy	PS	Mi floraison	100%	80%	5%
87	Janailhac	17-oct	Nemo	AS	Fin floraison	100%	50%	0%
87	Breuilaufa	18-oct	Arezzo	PS	Grain formé	100%	84%	56%
87	Flavignac	19-oct	Chevalier (SF)	PS	Gonflement	65%	10%	10%
23	Ahun	20-oct	Armada	PS	Pas observée	-	-	-
87	Berneuil	23-oct	Nemo	AS	Fin floraison	100%	60%	0%
87	Feytiat	24-oct	Sy Moisson	AS	Fin floraison	-	-	10%
87	Aixe Sur Vienne	26-oct	Colmetta	PS	Pas observée	-	-	-
87	Saint Hilaire Bonneval	26-oct	Absalon	AR	Pas observée	-	-	-
87	Saint Yrieix La Perche	26-oct	Solehio	AR	Mi floraison	-	-	-
23	Moutiers d'Ahun	30-oct	Midas	PS	Fin floraison	0%	0%	0%
23	Saint Priest La Plaine	03-nov	Absalon	AR	Pas observée	-	-	-
87	Burnac	11-nov	Arezzo	PS	Début floraison	10%	0%	0%

* AS : assez sensible ; PS : peu sensible ; AR : assez résistante

Prendre en compte le fait que certaines notations n'ont pas été réalisées en zone témoin (non traitée).

• Septoriose

Observations du réseau :

La plupart des parcelles qui sont encore aux stades sensibles ont dépassé les seuils indicatifs de risque.

Période de risque : à partir du stade 2 nœuds.

Seuil indicatif de risque :

A partir du stade « Dernière feuille étalée » (BBCH 39).

- Les observations sont à réaliser sur les F3 définitives avec le seuil de 20% pour les variétés sensibles et 50% pour les variétés peu sensibles.

Évaluation du risque :

Les parcelles à floraison sont encore dans la période de risque. La vigilance est toujours de mise et une évaluation sur les blés non protégés s'impose.

Se reporter au [BSV N°8 du 17/04/2018](#) pour le tableau des sensibilités variétales à la septoriose du blé.

• Rouille jaune

Observations du réseau :

Elle est toujours notée sur Nemo à Berneuil.

Période de risque : à partir d'épi 1 cm.

Seuils indicatifs de risque :

- A partir d'épi 1 cm en présence de foyers actifs.
- A partir de 1 nœud dès les premières pustules.

Se reporter au [BSV N°9 du 24/04/2018](#) pour le tableau des sensibilités variétales à la rouille jaune du blé

Évaluation du risque :

Le risque demeure sur variétés sensibles. Attention également sur autres variétés en raison d'une évolution rapide des races de rouille jaune. Vigilance toujours en ce qui concerne la persistance d'action de la protection qui ne dépasse pas 3 semaines et par conséquent surveillance d'un éventuel redémarrage de la contamination.

• Rouille brune

Observations du réseau :

Toujours conséquente sur variété Chevalier (assez sensible) à Flavignac, signalée également sur Arezzo à Breuilaufa.

Période de risque : à partir de 2 nœuds.

Seuils indicatifs de risque : présence de pustules sur l'une des 3 dernières feuilles.

Se reporter au [BSV N°9 du 24/04/2018](#) pour le tableau des sensibilités variétales à la rouille brune.

Évaluation du risque :

Le risque demeure sur les variétés sensibles.

• Oïdium

Observations du réseau :

Présence encore noté sur 10% des F2 sur Camp Rémy (Evaux les B.) cette semaine

Période de risque : à partir d'épi 1 cm (BBCH 30).

Seuil indicatif de risque :

- Variétés sensibles : plus de 20% des feuilles F1 ou F2 ou F3 atteintes.
- Autres variétés : plus de 50% des feuilles F1 ou F2 ou F3 atteintes.

Évaluation du risque :

La surveillance des variétés sensibles doit être maintenue.

Se reporter au BSV N°8 du 17/04/2018 pour le tableau des sensibilités variétales à l'oïdium du blé.

• Fusariose des épis

Les symptômes apparaissant plusieurs jours après d'éventuelles contaminations, l'estimation du risque ne peut pas reposer sur l'observation au champ.

Évaluation du risque :

Pour les parcelles à floraison, les conditions météorologiques sont favorables aux contaminations.

Les situations les plus exposées sont à précédent maïs/sorgho, sans labour et variété sensible.

Dans le cas d'une protection de l'épi, celle-ci doit être positionnée début floraison pour une meilleure efficacité.

Se reporter au [BSV N°12 du 15/05/2018](#) pour la présentation de cette maladie et le tableau des sensibilités variétales (*Fusarium graminearum*).

• Pucerons des épis des céréales

Observations du réseau : 10% relevés à Saint Yrieix La Perche.

Période de risque : d'épiaison à grain pâteux.

Seuil indicatif de risque : 1 épi sur 2 colonisé.

Évaluation du risque :

L'activité des auxiliaires (syrphes et larves de coccinelles) permet en général de réguler les populations de pucerons.

- **Lemas**

Les larves de ces criocères des céréales (*Oulema melanopus*) occasionnent des lacérations sur les feuilles sans grand préjudice en général.



(Photo : V. Lacorre – CDA87)

Triticale

Dép	Commune	Date de semis	Variété	Stade
23	Néoux	17-oct	Elicsir	Pas observée
23	Gouzon	18-oct	Grandval	Pas observée
87	Saint Laurent Les Eglises	18-oct	Vuka	Fin floraison
87	Rancon	20-oct	Vuka	Fin floraison
23	Evaux Les Bains	21-oct	Elicsir/RGT Eleac	Fin floraison
23	Saint Laurent S/Gorre	23-oct	Vuka (sf)	Pas observée
87	Rilhac-Rancon	30-oct	Tremplin	Épiaison
87	Verneuil S/vienne	17-nov	Tradiro	Pas observée

- **Rhynchosporiose**

Observations du réseau :

Elle est bien présente en cette fin de cycle : Evaux Les Bains, Rilhac Rancon et Rancon

Période de risque : à partir du stade 2 nœuds (BBCH 32).

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil indicatif validé par de l'expérimentation concernant le complexe rhynchosporiose – septoriose – ascochyta.

Évaluation du risque :

Attention particulière sur variétés sensibles jusqu'à fin floraison.

Se reporter au [BSV N°6 du 03/04/2018](#) pour le tableau des sensibilités variétales à la rhynchosporiose du triticale.

• Oïdium

Observations du réseau : pression sur Vuka à Rancon et à saint Laurent Les Eglises

Période de risque : à partir d'épi 1 cm (BBCH 30).

Seuil indicatif de risque :

- Variétés sensibles : plus de 20% des feuilles F1 ou F2 ou F3 atteintes.
- Autres variétés : plus de 50% des feuilles F1 ou F2 ou F3 atteintes.

Se reporter au [BSV N°8 du 17/04/2018](#) pour le tableau des sensibilités variétales à l'oïdium du triticale.

Évaluation du risque :

La surveillance des variétés sensibles doit se poursuivre.

• Septoriose

Observations du réseau :

Relevée à Evaux les Bains sur 20% des F3.

Période de risque : à partir du stade 2 nœuds (BBCH 32).

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil indicatif validé par de l'expérimentation concernant le complexe rhynchosporiose – septoriose – ascochyta.

• Fusariose des épis

Se reporter au [BSV N°12 du 15/05/2018](#) pour la présentation de cette maladie et le tableau des sensibilités variétales (*Fusarium graminearum*).

Évaluation du risque :

Se reporter à l'évaluation du risque fusariose sur blé plus haut.

Maïs

La surveillance biologique de la filière « Maïs » se met en place sur le territoire Limousin.

• Stades phénologiques et observations du réseau

La majorité des semis ont été réalisés ces jours derniers sur le territoire Limousin. Aujourd'hui le réseau compte 8 parcelles : 1 en Corrèze, 3 en Haute-Vienne et 4 en Creuse

Cette semaine, **6 parcelles du réseau ont été observées** :

- 16 % sont au stade « levée » (BBCH 09)
- 36 % sont au stade « 2 feuilles » (BBCH 12)
- 16 % sont au stade « 3 feuilles » (BBCH 13)
- 16 % sont au stade « 4 feuilles » (BBCH 14)
- 16 % sont au stade « 5 feuilles » (BBCH 15)

Commune	Date de semis	Variété	% de plantes touchées			
			Stade	Taupins	Corbeaux	Limaces
23-Evaux	27/04/2018		5 feuilles	-	-	15%
23-Peyrat La Nonière	27/04/2018		4 feuilles	-	-	30%
23-Saint Maurice La Souterraine	05/05/2018		Parcelle non observée			
87-Janailhac	08/05/2018	Kinetics	3 feuilles	-	-	-
87-Flavignac	10/05/2018		2 feuilles	-	-	2%
87-Mézière /Issoire	17/05/2018		2 feuilles	-	-	-
19-Liginiac	18/05/2018		levée	-	-	-
23-Marsac	25/05/2018		Parcelle non observée			

• Limaces

Observations du réseau : Sur la parcelle de Peyrat La Nonière, 30% des pieds présentent des symptômes d'attaques de limaces, ainsi que sur Evaux 15% et Flavignac 2%.

Période de risque : de la levée (BBCH 09) à 5/6 feuilles (BBCH 16)

Seuil indicatif de risque : de 5 à 10 limaces par m² (piégeage bâche).

Disposez 3 ou 4 bâches noires carrées de 50 cm de côté sur le sol mouillé en calant les angles avec des pierres. Relevez les pièges tous les jours et observez le nombre de limaces collées sous la bâche.

Evaluation du risque : les conditions de la semaine (toujours chaud et averses orageuses) sont très favorables à l'activité des limaces. Restez très vigilant.

• Corvidés

Observations du réseau : pas de dégât observé

Période de risque :

Du stade semis (BBCH01) au stade 3-4 feuilles (BBCH14).

Symptômes :

Trou en cône dans le sol en lieu et place de la semence ou de la plantule.

Disparition des graines avant la levée, semence déterrée.

Plantules de 2 à 4 feuilles sectionnées ou arrachées.

Situation à risque :

Parcelle en bas-fonds, avec des arbres en bordure. Les semis superficiels sont aussi plus attaqués.

Méthodes de luttés :

Passages fréquents sur les parcelles.

Réguler les populations de corvidés à l'aide de cages.

Effarouchement avec canon ou épouvantail, mais son efficacité est de courte durée.

Répulsif en mélange à la semence ou en application au sol.

Evaluation du risque – corvidés

Les corbeaux suivent les rangs et peuvent détruire un grand nombre de graines, ce qui peut amener à un re-semis.

• Taupin

Observation du réseau : En fonction des choix de protection au semis, des dégâts peuvent être visibles.

Sur le réseau, on ne nous signale peu de dégâts de taupins, néanmoins, la majorité des parcelles du réseau disposent d'une protection de semence.

Période de risque : De la germination au stade 8 à 10 feuilles

Symptômes :

- Attaque sur graines conduisant à des problèmes de levée
- Dessèchement du cornet et des feuilles les plus jeunes
- Flétrissement des plantules (2-3 feuilles) en cas d'attaque précoce
- Disparition des plantes à partir de 3 feuilles jusqu'à 7 feuilles

Situations les plus propice aux attaques de taupins

- Sol riche en matière organique,
- Prairies longue durée fournissant une nourriture constante et une humidité du sol,
- Semis profond,
- Semis précoce,
- Humidité après le semis,
- Mulch en dégradation à la surface du sol.

Evaluation du risque - taupins

Risque moyen où les maïs seraient peu poussants

Prochain bulletin maïs : le mardi 05 juin 2018

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Limousin, Chambres d'Agriculture 19, 23 et 87, NATEA, AGRICENTRE Dumas, Ets FAURE, EPLEFPA Limoges, EPLEFPA Saint Yrieix La Perche, Sébastien Pinthon

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "